

Point de vue

Pour en finir avec la "schizophrénie", par Vincent Girard et Claude Lefebvre

LE MONDE | 16.08.08 | 13h15 • Mis à jour le 16.08.08 | 13h15

En décembre 2004 à l'hôpital psychiatrique de Pau, deux infirmières étaient assassinées de façon spectaculaire par un ancien patient. Cet événement, hautement médiatisé, fit réagir le gouvernement, qui commanda deux rapports et lança, en février 2005, un nouveau plan santé mentale. Le budget 2005-2008 alla donc pour une grande partie dans la construction de "murs". Un non-sens puisque 68 % du suivi psychiatrique est réalisé hors de l'hôpital. Paradoxalement, la grande majorité du personnel des services de psychiatrie publics travaille au sein d'un hôpital, et non pas dans la cité, où vivent pourtant les patients.

Les faits divers et la réaction de certains politiques renforcent les stéréotypes existants dans la population, qui lient meurtre et maladie mentale. Ainsi, une récente enquête du centre collaborateur OMS de Lille, réalisée sur plus de 40 000 Français, montre les amalgames forts qui existent dans les représentations sociales des Français entre meurtre, inceste, violence et folie et maladie mentale. Avec toutes les conséquences que cela a sur l'image de la psychiatrie. Des amalgames qu'il faut dénoncer car, en réalité, environ 95 % des meurtres sont commis par des personnes n'ayant aucune pathologie mentale !

En 2005, le rapport "Santé, justice et dangers", proposait comme mesure nouvelle l'enfermement des détenus présentant des troubles de la personnalité et reconnus comme "*encore dangereux*", une fois leur peine de prison réalisée, dans des "*centres fermés de protection sociale*", de façon renouvelable tous les ans, et donc possiblement jusqu'à la mort. Cette proposition va bientôt être appliquée par le gouvernement.

Un rapport publié en mars 2005 sous la direction de l'anthropologue Anne Lovell soulignait pourtant : "*Le risque attribuable aux personnes malades mentales (...) est faible, les taux estimés sont encore bien moindres si l'on décompte les troubles liés à l'alcool.*"

Les données scientifiques mettent en évidence la vulnérabilité d'une personne atteinte de schizophrénie, bien plus souvent victime d'agressions, de vols et de viols qu'une personne non malade. La prévalence des crimes violents envers les patients psychiatriques est 11,8 fois plus importante qu'en population générale. La prévalence des vols sur personnes est quant à elle 140 fois plus élevée. 40 % des personnes sans abri présentant une schizophrénie se sont fait agresser au cours des six derniers mois. Le risque pour une femme sans abri atteinte de schizophrénie d'être victime d'agression physique et de viol est tellement important que les chercheurs parlent d'expérience normative.

Ces violences dont sont victimes les sans-abri présentant une schizophrénie sont liées à leur grande vulnérabilité et à la stigmatisation de leur pathologie. Cette stigmatisation, entretenue par les médias, favorise le repli, l'isolement, le sentiment d'infériorité et conséquemment les suicides, très nombreux. La première des urgences en France est de développer le travail d'équipes mobiles de psychiatrie et de donner un logement et des possibilités de réinsertion aux sans-abri.

Il est significatif que la question de la maladie mentale soit abordée par la presse et les politiques à l'occasion d'un meurtre. La réaction du sénateur Demuynck, qui propose des mesures vigoureuses de placement, rappelle celle de M. Douste-Blazy, qui proposait plus de lits d'hospitalisation. Il existe aujourd'hui entre 300 000 et 500 000 personnes atteintes de schizophrénie en France qui n'ont jamais commis de meurtre. Elles ont des droits, notamment celui d'être protégées par le gouvernement des discriminations et des violences physiques et psychologiques dont elles sont victimes au quotidien.

Aujourd'hui le problème principal rencontré par ces personnes est celui de la stigmatisation et de l'exclusion. Elles demandent à être considérées comme tous les autres citoyens dans la cité. Nombre de personnes diagnostiquées avec une schizophrénie disposent d'un appartement, travaillent, payent des impôts, ont des activités sociales riches, fondent même des familles.

L'amalgame fait par le grand public, les médias et les politiques entre maladie mentale et violence doit cesser, car il est une violence de plus faite aux personnes malades. Cette idée reçue génère des peurs, des réactions de rejet qui entraînent de graves conséquences sur leur santé et sur leur vie. Cette "schizopobie", comme la xénophobie et l'homophobie, doit être combattue. Une nouvelle loi de santé publique doit être votée, une loi qui aurait pour objectif de protéger les personnes concernées par la maladie mentale. Ce sont elles les premières victimes.

Vincent Girard, psychiatre

Claude Lefebvre, photographe

Article paru dans l'édition du 17.08.08